

comique : "des maris, tant qu'on voudra ! des adorateurs, jamais !" Ils oublient que la maladie du divorce ne fleurit que dans le pays de l'élégance oisive et de la névrose, qu'une femme vraiment catholique ne saurait profiter du divorce ; que le mariage est devenu le rachat de la faiblesse de la femme ; que, ne pouvant se défendre par elle-même, elle se défend par le mariage indissoluble, et qu'enfin nous ne ressemblons guère aux autres peuples. D'ailleurs, ils auront beau faire : une femme divorcée et remariée sera toujours en France un objet de dédain, de mépris : il est vrai que les dames divorcistes auront la ressource de fonder des clubs, des associations où elles vivront loin des regards moqueurs et pourront à leur gré jeter leurs chapeaux par dessus les moulins et réaliser l'idéal du Père Naquet.

C'est un événement littéraire que l'apparition d'un nouveau poème de Mistral. L'illustre *félibre* ne se prodigue pas, et ce n'est pas lui qui justifiera le reproche souvent adressé aux poètes du Midi, d'être surtout des improvisateurs. Ce grand poète lyrique, qui écrit en provençal, dans cette belle langue d'or qu'il aime passionnément, a l'inspiration, mais il a aussi tous les scrupules de l'art le plus exigeant, il a aussi toujours présent à l'esprit cette maxime du sage Montaigne : *il faut naturaliser l'art et artialiser la nature.*—Cette *Nerto* (Hachette, éditeur) qu'il nous offre aujourd'hui est tout-à-fait digne de ses aînées, Mireille et Calendau ; le sujet est emprunté à une légende du moyen-âge, celle des ruines des tours féodales de Château-Renard. L'époque est celle du séjour des papes à Avignon, et la figure historique de Benoît XIII domine tout le poème. Le sire de Château-Renard, moitié baron, moitié bandit, a vendu